

**Our French Lesson****AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANCAIS.**

La nouvelle direction de l'Abeille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américaines l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent râclent leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

**NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.**

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their

ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized

necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

**EXERCISE.**

Répondez aux questions suivantes:

1. Où sont Edouard et Arthur et dans quelle position se trouvent-ils ? 2. A quoi réfléchissent-ils ? 3. Que faut-il qu'ils fassent, suivant Arthur ? 4. Dans quel but font-ils semblant de dormir ? 5. Par quoi les brigands sont-ils dérangés dans leur sommeil ? 6. De quoi s'étonnent les brigands ? 7. Qu'est-ce qu'ils ne croient pas possible ? 8. De quoi le chef veut-il s'assurer ? 9. Est-il rare que des enfants soient courageux ? 10. Est-il rare que vous écriviez correctement vos exercices ? 11. Est-il possible qu'un Français apprenne à parler l'anglais sans accent étranger ? 12. Se peut-il que vous alliez en France l'année prochaine ? 13. Que fait le brigand pour s'assurer que les enfants dorment ? 14. Qu'est-ce qui fait croire au brigand que les enfants dorment ? 15. Comment le brigand est-il convaincu qu'Arthur dort ? 16. Quelle idée souffre le chef ? 17. Quel est le sujet des réflexions du brigand ? 18. Que croit-il probable ? 19. Quelle décision prend-il ? 20. Quel ordre donne-t-il à ses hommes ?

**IV.**

Finally, the subjunctive is used in relative clauses depending:

1. On a superlative, or some exclusive word such as le seul, le premier, le dernier, etc. Ex: C'est le plus grand livre que j'aie. It is the largest book I have.

2. Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

3. The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

4. Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

5. The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if

so, on an idea of uncertainty. Ex: Je cherche un homme qui puisse m'enseigner le français. I look for a man who can teach me French. I do not know whether there is such a man, but if there is no uncertainty I shall say with the indicative: Je cherche un homme qui peut m'enseigner le français, for I know this man exists, and I look for him.

**LES TRIBUNAUX****COUR CIVILE DE DISTRICT.****Nouveaux procès.**

North Memphis Savings Bank vs. P. R. Hereford et al., pour billets, \$500.

Charles F. Rantz vs. Mahoney & Brown, saisie provisoire, \$500.

Edgar H. Farrar, administrateur de la succession d'Anna H. Richardson, vs. Katie Harwood, saisie provisoire, \$480.

R. W. Riordon et al., vs. Sam'l A. Montgomery, enrégistreur, mandamus.

Mme Isabelle Booker vs. N. O. Railway & Light Co., dommages \$5000.

Consumer Brewing Co., vs. Omer B. Delord, saisie immédiate, \$3,882.05.

American Cement Paint Co., vs. F. Codman Ford, Inc., pour compte ouvert, \$138.08.

**Succession ouverte.**

Mary Bennett, épouse de Richardson.

Marcelle Perot, demande l'émancipation.

**PREMIERE COUR DE CITE.****Nouveaux procès.**

Beauregard Furniture Co., vs. Zetta Hawkins, réclamation, \$995.

Fire Life Co., vs. Acme Auto Co., réclamation, \$38.

The Garlock Packing Co., Inc., vs. Gulf Coast Development Co., réclamation, \$40,86.

Mme Magdalena Klemmer, veuve de Rudolph G. Holzer, vs. Chas. A. S. Bouteiller, réclamation, \$38.

New Cosmopolitan Realty Co., vs. August Come, réclamation, \$20.

August Stef. vs. Mme A. M. Aucoin, veuve de A. M. Aucoin, réclamation, \$31.35.

**VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS**

James Emile Vergnes à Phoenix Bldg and Homestead Assn., lot Pierce, Palmyra, Carrollton et Cleveland, \$2300. — Seeber.

Acquéreur à Mme Bettie M. Carson, la même propriété, \$2300. — Seeber.

Crescent City Bldg and Homestead Assn., à Jos. A. Toups, portion N. Carrollton, Orléans, Toussaint et N. Pierce, \$4000. — Statford.

Thomas Joyce à Mme Peter Gardner, lot Iberville, Roche-

blave, Tonti et Bienville, \$1,250.— Stafford.

Mme Peter Gardner à Thomas Joyce, lot Broad, White, Iberville et Bienville, \$760. — Stafford.

Joseph J. Monju à Third District Bldg Assn., portion Villere, Robertson, Annette et St. Bernard, \$1350. — Zengel.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$910. — Zengel.

William E. de Gennes à German American Homestead, 2 lots Gladiola, Iris, Verbena et Clematis, \$1,300. — Meunier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1300. — Meunier.

John J. Lannan à N. A. Morano, \$1060, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots St. Thomas, Erato, Tchoupitoulas, Gaillie et Annunciation, — Vidrine.

Mme Bettie M. Carson à Jas. E. Vergnes, \$467.50, 1 billet, 7 pour cent, lot Pierce, Palmyra, Cleveland et Carrollton ave. — Seeber.

Nelson Shepard à E. P. Muller, \$70, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots 4me, 3me, Dorgenois et Broad — Formento.

August A. Leber à Chas. I. De-nechaud, \$3100, 1 billet, 7 pour cent, 2 lots Villere, Poland, Robertson et Lesseps. — Seeber.

Mme Ida Stack Wilson à Alden McLellan, \$4500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, portion Valence, Pitt, Cadiz et Saint Charles. — Pays-sous-xoux.

Arthur S. Kelley à Gretna Exchange & Savings Bank, \$500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots Hancock, Bringier, Lawrence et Franklinton. — Fleury.

Maginnis, Newman, Barry Incorporated, capital \$10,000. — De-nechaud.

—

Mme Elizabeth L. Holard à Interstate Trust and Banking Co., \$350, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Diane, Teche, Nunez et Newton. — Mahoney.

John J. Lannan à N. A. Morano, \$1060, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots St. Thomas, Erato, Tchoupitoulas, Gaillie et Annunciation, — Vidrine.

M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui n'occupe pas son appartement du palais Mazarin, vient de mettre cet appartement à la disposition de l'Institut pour qu'il soit installé un ouvrage.

Le local est très vaste. Il est divisé en un grand nombre de chambres bien aérées et fort claires, où l'on pourra organiser ce service dans les meilleures conditions. Il a été visité hier par M. Emile Picard, président de la commission administrative des cinq académies; M. et Mme Vallery-Radot et M. Robert Régnier, secrétaire général de l'Institut; toutes les dispositions sont prises en vue de sa prochaine destination.

L'ouvrage du palais Mazarin sera réservé plus spécialement aux femmes et filles des membres de l'Institut, qui confectionneront là, pour les ambulances militaires, le linge de corps et le linge de pansage.

D'autre part le musée Daeau, qui occupe le pavillon ouest du palais Mazarin, au coin du quai Malakais et de la rue de Seine, va être transformé pour la durée de la guerre, en dispensaire pour les femmes et enfants des parisiens actuellement sous les drapeaux.

En même temps l'hôtel Thiers de la place Saint-Georges, aménagé en ambulance, pourra recueillir des blessés dans le cas où on en acheminerait sur Paris, et la bibliothèque Lovengiul, à Chantilly, aurait une destination analogue.

L'organisation de ces quatre établissements est poursuivie par l'Institut avec la plus grande activité et tout sera prêt dans quelques jours.

M. Francis Charmes présidait hier la séance de l'Académie française à laquelle ont assisté, avec MM. Henri de Régnier, chancelier, et Etienne Lamy, secrétaire perpétuel, MM. Paul Hervieu, Lavedan, Maurice Donnay, le marquis de Vogüé, le marquis de Segur, Boutroux, Denys Cochin, Lavis, Frédéric Masson, Hanotaux, de Freycinet.

Il a prononcé une allocution très émouvante au sujet de la mort de Jules Lemaître et la séance a été levée en signe de deuil.

**A L'INSTITUT****Académie française**

Un ouvrage de guerre chez M. Etienne Lamy. — Eloge de Jules Lemaître — M. Mézières à Longwy.

M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui n'occupe pas son appartement du palais Mazarin, vient de mettre cet appartement à la disposition de l'Institut pour qu'il soit installé un ouvrage.

Le local est très vaste. Il est divisé en un grand nombre de chambres bien aérées et fort claires, où l'on pourra organiser ce service dans les meilleures conditions. Il a été visité hier par M. Emile Picard, président de la commission administrative des cinq académies; M. et Mme Vallery-Radot et M. Robert Régnier, secrétaire général de l'Institut; toutes les dispositions sont prises en vue de sa prochaine destination.

L'ouvrage du palais Mazarin sera réservé plus spécialement aux femmes et filles des membres de l'Institut, qui confectionneront là, pour les ambulances militaires, le linge de corps et le linge de pansage.

D'autre part le musée Daeau, qui occupe le pavillon ouest du palais Mazarin, au coin du quai Malakais et de la rue de Seine, va être transformé pour la durée de la guerre, en dispensaire pour les femmes et enfants des parisiens actuellement sous les drapeaux.

En même temps l'hôtel Thiers de la place Saint-Georges, aménagé en ambulance, pourra recueillir des blessés dans le cas où on en acheminerait sur Paris, et la bibliothèque Lovengiul, à Chantilly, aurait une destination analogue.

L'organisation de ces quatre établissements est poursuivie par l'Institut avec la plus grande activité et tout sera prêt dans quelques jours.

M. Francis Charmes présidait hier la séance de l'Académie française à laquelle ont assisté, avec MM. Henri de Régnier, chancelier, et Etienne Lamy, secrétaire perpétuel, MM. Paul Hervieu, Lavedan, Maurice Donnay, le marquis de Vogüé, le marquis de Segur, Boutroux, Denys Cochin, Lavis, Frédéric Masson, Hanotaux, de Freycinet.

Il a prononcé une allocution très émouvante au sujet de la mort de Jules Lemaître et la séance a été levée en signe de deuil.

**E. A. ANDRIEU,**

SUCCESEUR

JULES ANDRIEU

**PROPRIETES FONCIERES**

STOCKS ET BONS

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Box 11. Nouvelle-Orléans, La.

Bureau des Hypothèques.

**SPORTSMEN'S SPECIAL****FRISCO LINES**

LOUISIANA SOUTHERN R. R.

N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE

A

**SHELL BEACH**

TOUS LES DIMANCHES

Départ

Ar. Shell Beach

5:00 A. M. || Départ Shell Beach

6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans

4:10 P. M.

5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

**\$1.00**

Aller et  
Retour

SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix.

Appat sur les lieux à Shell Beach.

Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.